



### **Vendeur de friperie au marché Mokolo, Xavier Sikatang est accusé des faits de mise en vente et de distribution de trafic de stupéfiants dans la ville de Yaoundé.**

Dans la journée du 21 octobre 2021, le jeune homme a été appréhendé par les éléments de police au niveau du Centre médical d'Elig-Essono. Il détenait un gramme de poudre d'héroïne n03 couramment appelée cocaïne brune. Pour la commercialiser, l'accusé la répartissait dans des petits sachets. Pour 1 gramme de cocaïne, il obtenait 28 petits à raison de 500 fcfa le paquet. Conduits à poste de police d'Elig-Essono, Xavier Sikatang est passé aux aveux. Des aveux qu'il a réitérés lors de son audience le 29 avril dernier devant les membres de la collégialité et en présence de son avocat. Mis en détention provisoire depuis le 27 octobre 2021, Xavier Sikatang poursuit son séjour à la prison centrale de Kondengui en attendant le délibéré le 23 mai prochain.

### **Inculpé pour trafic de stupéfiants**

Résidant au quartier Damas à Yaoundé, Allen Mua est vendeur. Maintenu à la prison centrale de Kondengui depuis quelques temps, il est accusé des faits de trafic des stupéfiants. La date de sa détention n'a pas été mentionnée au hall. L'accusé a été appréhendé le 20 décembre 2021 en possession de 16 sachets de cannabis, 36 comprimés de Tramadol. Agé de 27 ans, Allen Mua a plaidé coupable pour les faits qui lui sont reprochés à l'enquête préliminaire. A la

demande du tribunal, l'affaire est renvoyée au 23 mai pour citer à parquet les coaccusés.

## **Il commercialise la drogue**

Mis en détention provisoire à la prison centrale de Kondengui depuis le 16 décembre 2021, Anthony Ejike est accusé des faits de mise en vente et en circulation des stupéfiants. De nationalité nigériane, Anthony Ejike a reconnu les faits qui lui sont reprochés à l'enquête préliminaire et à l'information judiciaire. Résidant au quartier Mendong à Yaoundé, l'accusé a été appréhendé en possession de l'héroïne qui est considéré comme un stupéfiant à haut risque. A la demande du conseil de l'accusé, l'affaire a été renvoyée au 23 mai pour ouverture des débats.

## **Le Jour**

---